



Kanton Bern
Canton de Berne

Rapport annuel 2024 / Résumé

Violence domestique dans le canton de Berne



Service de lutte contre la violence domestique

Avril 2025



Résumé

«Home sweet home»? Un adage qui ne se vérifie pas toujours... En 2024, la Police cantonale bernoise a enregistré une moyenne quotidienne de cinq à six infractions dans la sphère domestique (1975 au total), c'est-à-dire des infractions dans lesquelles la victime et l'auteur-e du délit sont lié-e-s par une relation de couple ou familiale, actuelle ou passée. Or, en matière de violence domestique, les chiffres confirmés ne sont que la pointe de l'iceberg: de nombreux cas ne parviennent pas à la connaissance des autorités et n'apparaissent donc pas dans les statistiques.

Le présent rapport annuel sur la violence domestique dans le canton de Berne donne un aperçu d'une partie des acteurs qui ont contribué au système bernois d'aide et de lutte contre la violence domestique en 2024. Plusieurs services ont constaté une hausse des cas de violence domestique et des prestations fournies.

- Comme les années précédentes, l'année sous revue a connu une augmentation des infractions enregistrées par la police dans le domaine de la violence domestique (+14%).
- Dans 65% des cas de violence domestique enregistrés par la police, la victime a porté plainte. Dans les autres cas (518 sur 1496), elle ne l'a pas fait.
- Une hausse considérable a été constatée dans les lésions corporelles graves. En effet, 28 infractions de ce type ont été enregistrées, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de 9 sur les cinq dernières années.
- Dans les cas de violence domestique enregistrés par la police, les victimes étaient avant tout des femmes (71%) et les personnes exerçant de la violence, des hommes (75%).
- Le Service universitaire des urgences de l'Hôpital de l'Île à Berne a identifié 75 cas de violence domestique parmi les 55 406 cas pris en charge, ce qui représente une augmentation de 27% par rapport à l'année précédente.
- Dans 84 des 457 cas traités, le Groupe de protection des enfants de l'Hôpital de l'Île a considéré que les critères de violence domestique étaient remplis, ce qui correspond à une valeur d'environ 18% (+4%).
- Les services ambulatoires d'aide aux victimes ont fourni une large gamme de prestations. En 2024, ils ont cumulé plus de 10 321 heures de consultation, pour un total de 1231 adultes concernés par la violence, soit près de cinq nouveaux cas par jour ouvré.¹
- La ligne d'urgence AppElle! destinée aux personnes concernées par la violence domestique a reçu en moyenne 7 ou 8 appels par jour, dont plus de la moitié hors des heures de bureau.
- 152 femmes et 161 enfants ont trouvé refuge dans un foyer d'accueil, en moyenne pendant 39 nuits. Ce qui représente 76 personnes de plus que l'année précédente.
- Les hommes touchés par la violence domestique ont été hébergés et conseillés dans la maison d'accueil pour hommes ZwüscheHalt, pour un total de près de 800 nuits.
- Le service spécialisé en matière de harcèlement de la ville de Berne (Fachstelle Stalking) a conseillé un plus grand nombre de personnes touchées par le harcèlement dans un contexte non domestique qu'en 2024 (51% contre 40%).
- 1120 cas de violence domestique ont été signalés aux préfectures en 2024. Dans 12% des cas, l'auteur-e de violence a été reçu-e pour un entretien.
- 87 personnes ont participé au programme de prévention du Service bernois de lutte contre la violence domestique (groupes de parole ou entretiens individuels). En outre, le service bernois spécialisé en matière d'actes de violence (Fachstelle Gewalt Bern) et le programme francophone du Service pour auteur-e-s de violence conjugale ont aidé des auteur-e-s de violences à changer de comportement.

¹ Ce chiffre ne tient pas compte du service spécialisé en matière de violence domestique de la ville de Berne (Fachstelle Häusliche Gewalt Stadt Bern)